



Commission Communication

SPÉCIAL FRANCHE-COMTE

**Campagne de distillation artisanale
des particuliers bouilleurs de cru
en Franche-Comté 2025-2026**

*Issu du communiqué de la Direction régionale des douanes
et droits indirects de Besançon (12 Août 2025)*



Lettre d'Information

*Pour la transmission du savoir-faire ancestral des bouilleurs
de cru, la sauvegarde du patrimoine arboricole et la préservation de la biodiversité.*



Trimestriel de la Fédération Nationale des Syndicats des Récoltants familiaux de fruits et Producteurs d'Eau-de-vie naturelle (FNSRPE)

Bonjour {{ contact.CIVILITE }} {{ contact.PRENOM }} {{ contact.NOM }}

Spécial Franche-Comté, septembre 2025

Cher(e) adhérent(e),

La Direction régionale des douanes et droits indirects de Besançon informe les bouilleurs de cru particuliers de Franche-Comté que, dans le cadre d'une expérimentation, de nouvelles modalités concernant la distillation artisanale entreront en vigueur à partir du 1er septembre 2025.

Le formulaire Cerfa 8513, traditionnellement utilisé comme « document simplifié d'accompagnement du bouilleur de cru », sera remplacé par un formulaire simplifié spécifique à la distillation artisanale. Les particuliers souhaitant distiller en Franche-Comté pourront obtenir ce formulaire via Internet (sites des préfectures et mairies), en faisant une demande par mail auprès de la douane, auprès des associations de bouilleurs, ou encore dans les Points France Services de Haute-Saône et du Jura.

Vos fédérations départementales mettent à votre disposition le nouveau formulaire de distillation.

Rappel : cette expérimentation concerne exclusivement la Franche-Comté (départements 25, 39, 70 et 90, relevant du bureau de douanes de Lons-le-Saunier), à compter du 1er septembre 2025.

Il s'agit d'une avancée majeure pour la filière du bouilleur de cru, que je vous invite à exploiter pleinement.

RAPPEL :

Distillation artisanale réalisée dans les départements 25. 39. 70. 90

Bureau des douanes de Lons-Le Saunier

695 Boulevard Théodore Vernier

3900 Lons-le-Saunier

Privilégié le courrier : r-lons-le-saunier@douane.finances.gouv.fr

Téléphone du lundi au vendredi 8h+12h et 14h+18h : 09 70 27 66 94

Toutes les explications sur l'expérimentation de simplification du processus bouilleur de cru en Franche-Comté et nouveau cheminement du DSA. *cliquez ici*

Vous trouverez en attaché de ce mail, le nouveau formulaire
à utiliser à compter du 1er septembre 2025

Pour association du JURA :

Assemblée Générale de l'Association des Récoltants de Fruits, des Vignerons et des Bouilleurs de Cru du Jura

Notre ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ORDINAIRE

qui aura lieu le samedi 11 octobre 2025

à 10h à la Salle des Fêtes de GROZON (39600)

Ordre du jour

- Rapport d'activité .
- Bilan financier .
- Renouvellement des membres et élection du bureau
- Réseau France-Services
- Charte éthique du Bouilleur
- Intervention de **Daniel Haesinger**
- questions diverses

Notre AG sera suivie d'un **repas**

pour la somme de 33€, vin et café compris

Nécessité d'une inscription rapide

Réponse impérative attendue pour le 1er octobre 2025 auprès de Daniel Jacquemin

(tél 03 84 37 25 83 ou 06 28 06 91 92, mail : daniel.jacquemin4@wanadoo,fr)

Bien cordialement

Le Président

Patrick Clerc



New!

Charte éthique du bouilleur

**ET SI NOUS PARLIONS DE LA
CHARTRE ETHIQUE DE LA FNSRPE ?**

Vous voulez télécharger la charte ?

<https://www.fnsrpe.com/>

Dans sa volonté de préserver l'intégrité, la qualité et la tradition de notre savoir-faire, la F.N.S.R.P.E. a élaboré une **Charte Éthique** à destination de tous les bouilleurs de cru.

Cette charte est un symbole fort de notre unité, de notre respect mutuel et de notre attachement à une distillation responsable, respectueuse de l'environnement, de la légalité et de nos valeurs ancestrales.

En signant cette charte, chaque bouilleur de cru affirme son attachement à ces valeurs essentielles, contribuant ainsi à la valorisation et à la pérennité de notre filière.

J' invite chaleureusement tous les bouilleurs de cru à signer cette charte dans un esprit de responsabilité, de solidarité et de respect mutuel. Votre engagement est essentiel pour renforcer la crédibilité de nos actions et assurer un avenir durable à notre savoir-faire.

La signature de la charte témoigne de votre engagement personnel et professionnel, et participe activement à l'image positive de notre secteur.

Agissons ensemble pour faire rayonner notre tradition en toute confiance et transparence.

Pour toute question ou pour signer la charte, merci de contacter le secrétariat de la F.N.S.R.P.E. ou de vous rendre sur le internet www.fnsrpe.com

Pour vous renseigner : secretariat@fnsrpe.com ou par téléphone au 06 70 59 31 56



FNSRPE - Communication
10 rue des 4 Noyers Villemervy
52160, VALS DES TILLES

president@fnsrpe.com
[+33 \(0\)6 70 59 31 56](tel:+330670593156)